



POINT RESSOURCES

Au 25 août 2022

SUIVI DES INDICATEURS

PLUVIOMETRIE

EAU SUPERFICIELLE

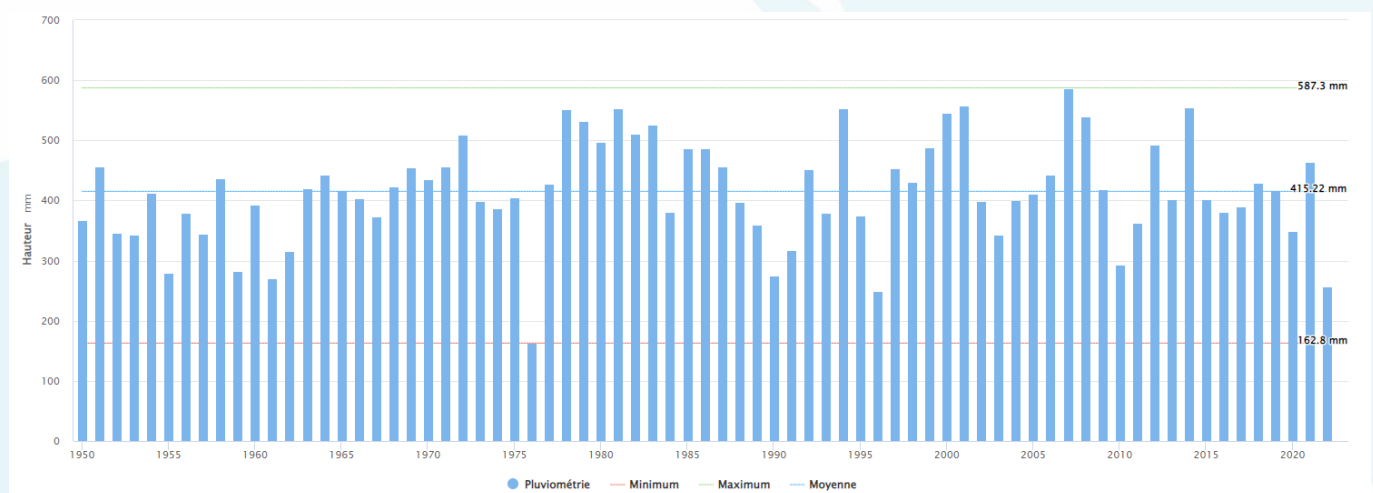
EAU SOUTERRAINE

- Arrêté vigilance sécheresse, depuis le 08 juillet 2022
- Arrêté crise sécheresse sur le bassin versant de la Vire, depuis le 03 août 2022, restrictions supplémentaires à partir du 25 août 2022
- Arrêté crise sécheresse sur les bassins de la Sienne, Soules, Sée, côtier granvillais et Sélune depuis le 11 août 2022
- Arrêté alerte renforcée sécheresse sur le bassin versant de la Douve, la Taute et des côtiers nord-est depuis le 03 août 2022
- Arrêté crise sécheresse sur le bassin Nord-Cotentin, depuis le 18 août 2022
- Carte situation sécheresse département de la Manche au 25/08/2022

Pluviométrie

Sur les 6 derniers mois, le cumul de pluviométrie reste toujours inférieur à la situation normale enregistrées depuis 1950, de façon un peu moins marquée sur le 1/3 nord du Département. Sur le reste du territoire, une sécheresse extrême perdure (Figures 1), avec toutefois une légère amélioration de la situation avec les pluies des derniers jours.

A l'exception de l'extrême nord, seule l'année 1976, sur cette même période, présente un cumul de pluie inférieur à celle enregistrée en 2022.



Figures 1 : Indicateurs IPS des pluviomètres pour la période du 26 février au 25 août et diagramme de cumul des précipitations sur la même période depuis 1950

A l'échelle du Département, **sur les 30 derniers jours, la sécheresse est grande sur l'ensemble du territoire** (Figure 2).

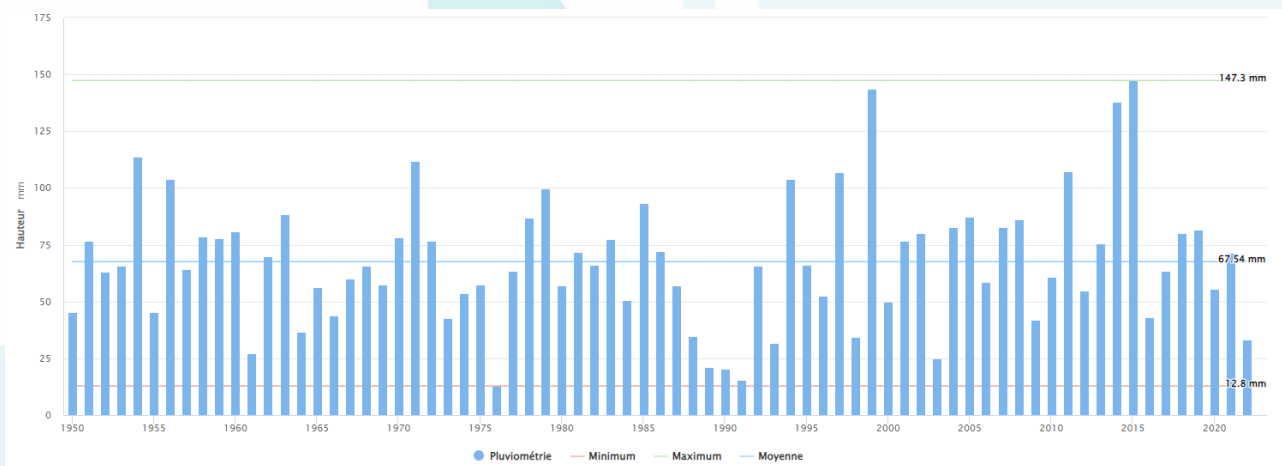


Figure 2 : Indicateurs IPS des pluviomètres pour la période du 26 juillet au 25 août 2022 et diagramme de cumul des précipitations sur cette même période depuis 1950

Ressources superficielles

A l'échelle nationale, pour la grande majorité des cours d'eau, la pluviométrie des derniers jours, parfois abondantes, ont permis de faire remonter rapidement les débits à des valeurs proches de la moyenne voire au-delà. Quelques secteurs restent toutefois à des niveaux bas à très bas, notamment dans l'Est et le Nord du territoire, la région PACA et le bassin versant de la Loire.

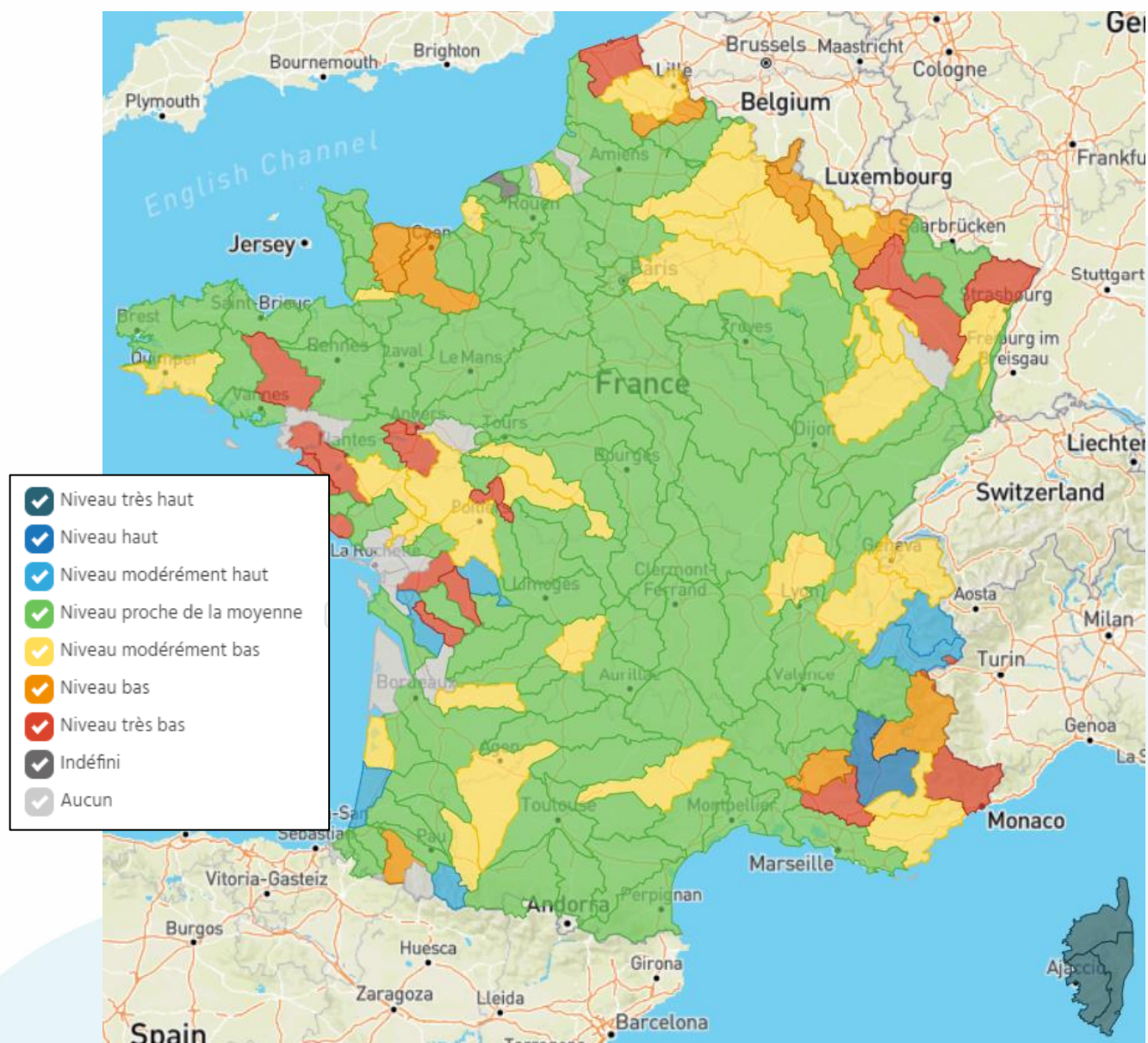


Figure 4 : Indicateur IPS des stations de jaugeage en France au 25 août 2022 (moyennes bassins versants)

Au niveau départemental, la majorité des cours d'eau avaient réagi aux précipitations survenues essentiellement à partir du 16 août et avaient retrouvé la semaine dernière des débits proches de la moyenne. Toutefois, le caractère ponctuel de ces pluies n'a pas permis de maintenir les débits sur l'ensemble des cours d'eau, qui ont depuis diminué de nouveau, sur le bassin de la Vire particulièrement, où les niveaux sont bas à très bas sur les différentes stations (inférieurs à la quinquennale ou décennale sèche).

La Sée et la Sélune amont voient également leurs débits revenir à des niveaux inférieurs à la quinquennale sèche.

L'ensemble du département est maintenu en crise, hormis le bassin Douve – Taute – côtier nord-est qui est maintenu en alerte renforcée. Des restrictions supplémentaires sont mises en place sur le bassin de la Vire, concernant l'arrosage des fleurs et l'irrigation.

Au vu du signal faible de précipitations sur les semaines à venir, annoncé par Météo France, il se peut fortement que ce sursaut des débits ne soit que temporaire.

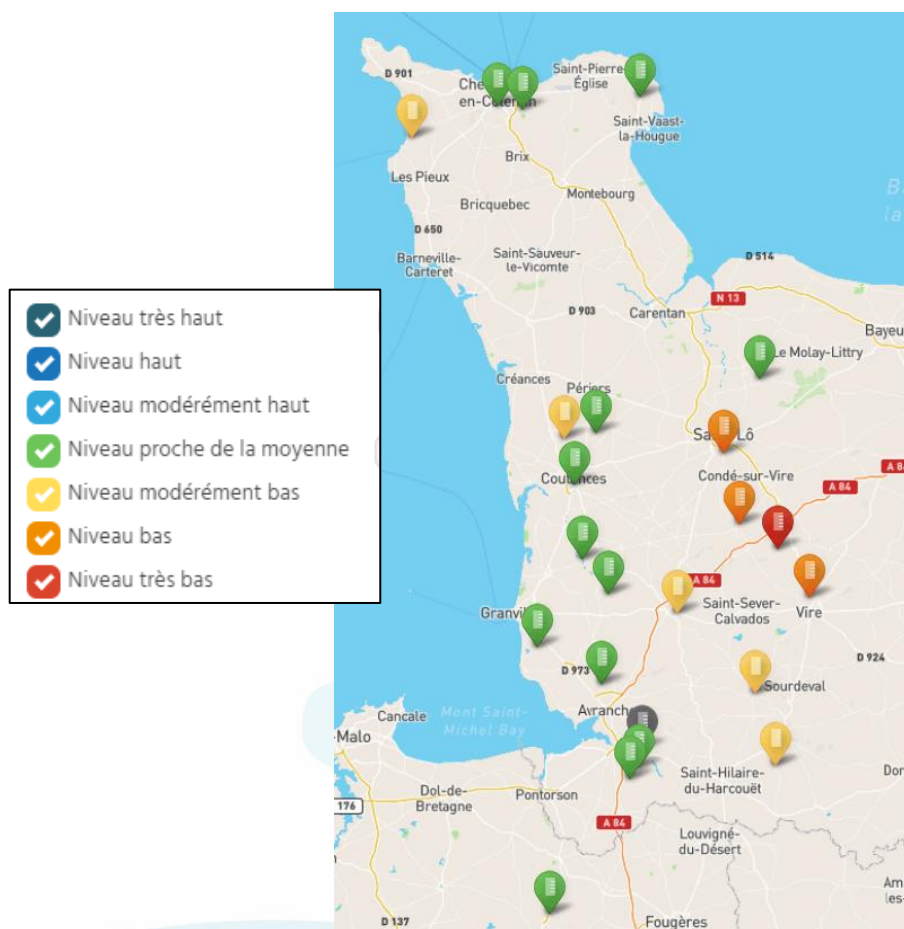


Figure 5 : Indicateur IPS des stations de jaugeage dans la Manche au 25 août 2022

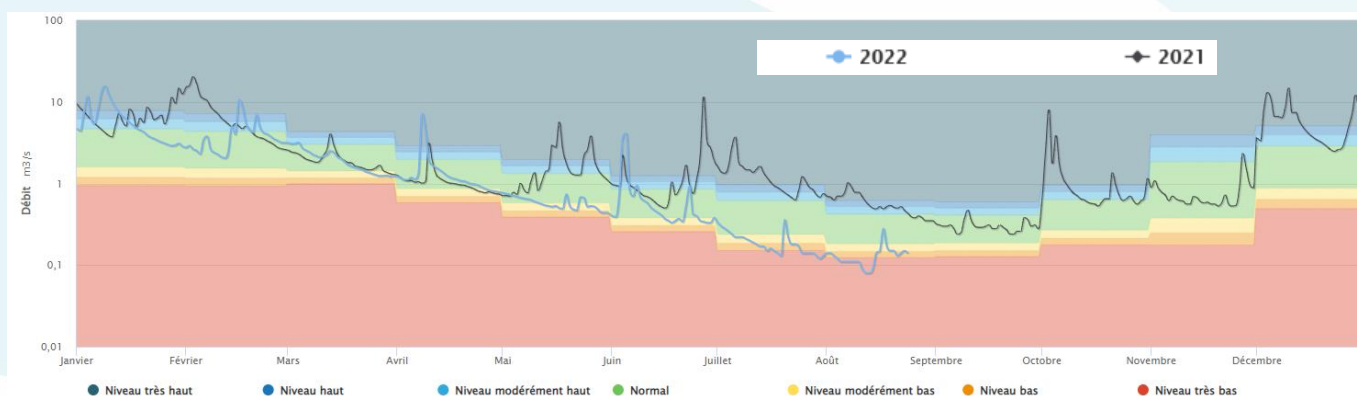


Figure 6 : Indicateur IPS de la station sur la Sélune à Notre-Dame-du-Touchet au 25 août 2022

Ressource souterraine

A l'échelle du territoire national, les niveaux des nappes phréatiques présentent toujours, pour la quasi-totalité des départements, des niveaux bas à très bas, particulièrement au sud de la diagonale Caen – Dijon (Figure 7).

Le département est passé d'un niveau bas la semaine dernière à un niveau très bas cette semaine.

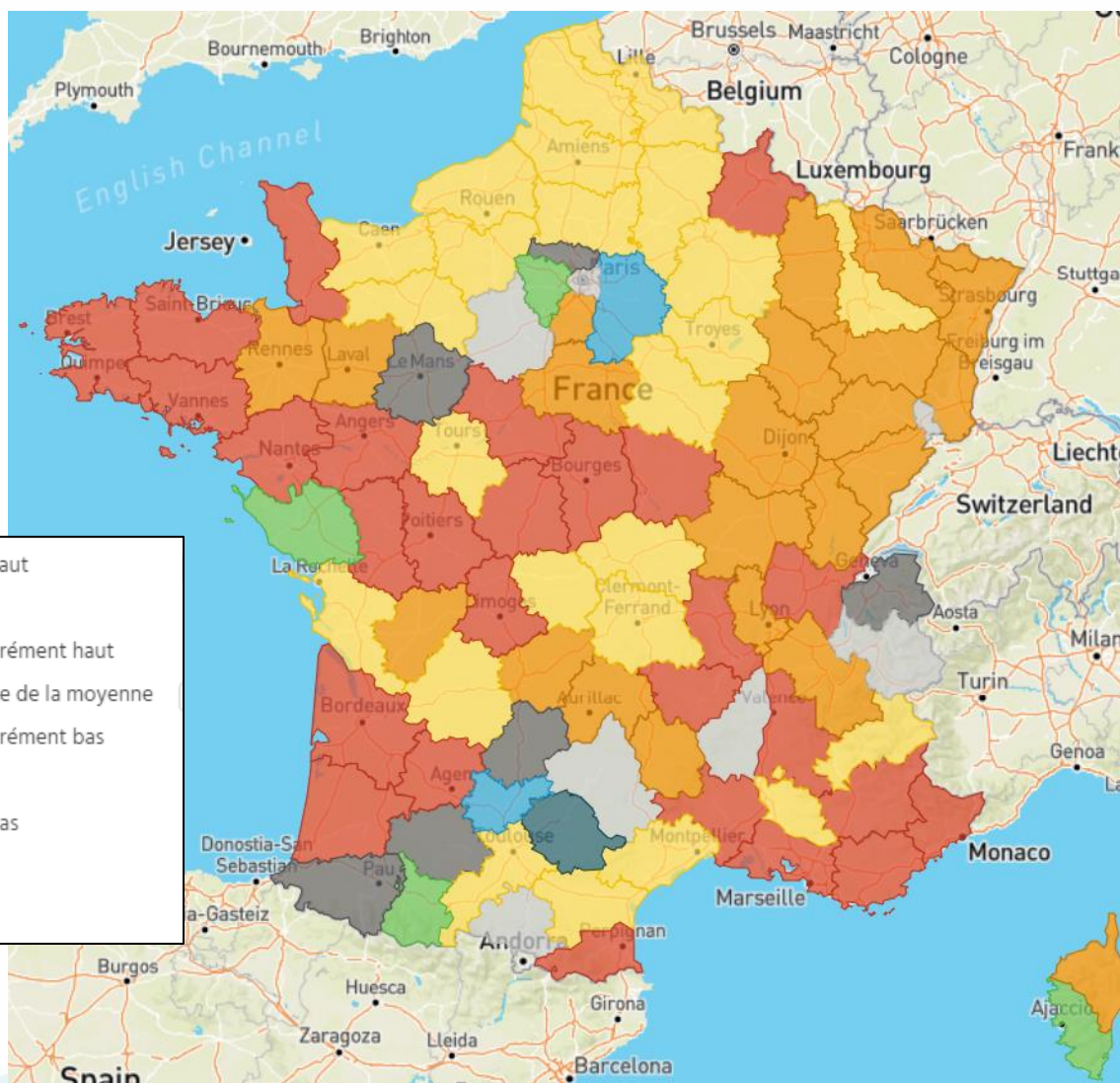


Figure 7 : Indicateur IPS des piézomètres en France au 25 août 2022 (moyennes départementales)

Au niveau départemental, la situation des ressources souterraines reste tendue. Le niveau des nappes descend toujours progressivement. Les piézomètres suivis présentent tous des niveaux modérément bas à très bas (Figures 8 et 9).

Les valeurs sont inférieures aux valeurs moyennes, avec des niveaux de nappes très bas sur les stations de Anneville-en-Saire, Fresville, Saint-Sauveur-de-Pierrepont et Saint-Laurent-de-Terregatte. Il est à noter une dégradation (passage à un niveau inférieur) sur les piézomètres de Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Saint-André-de-Bohon et Louvigné-du-Désert depuis la semaine dernière.

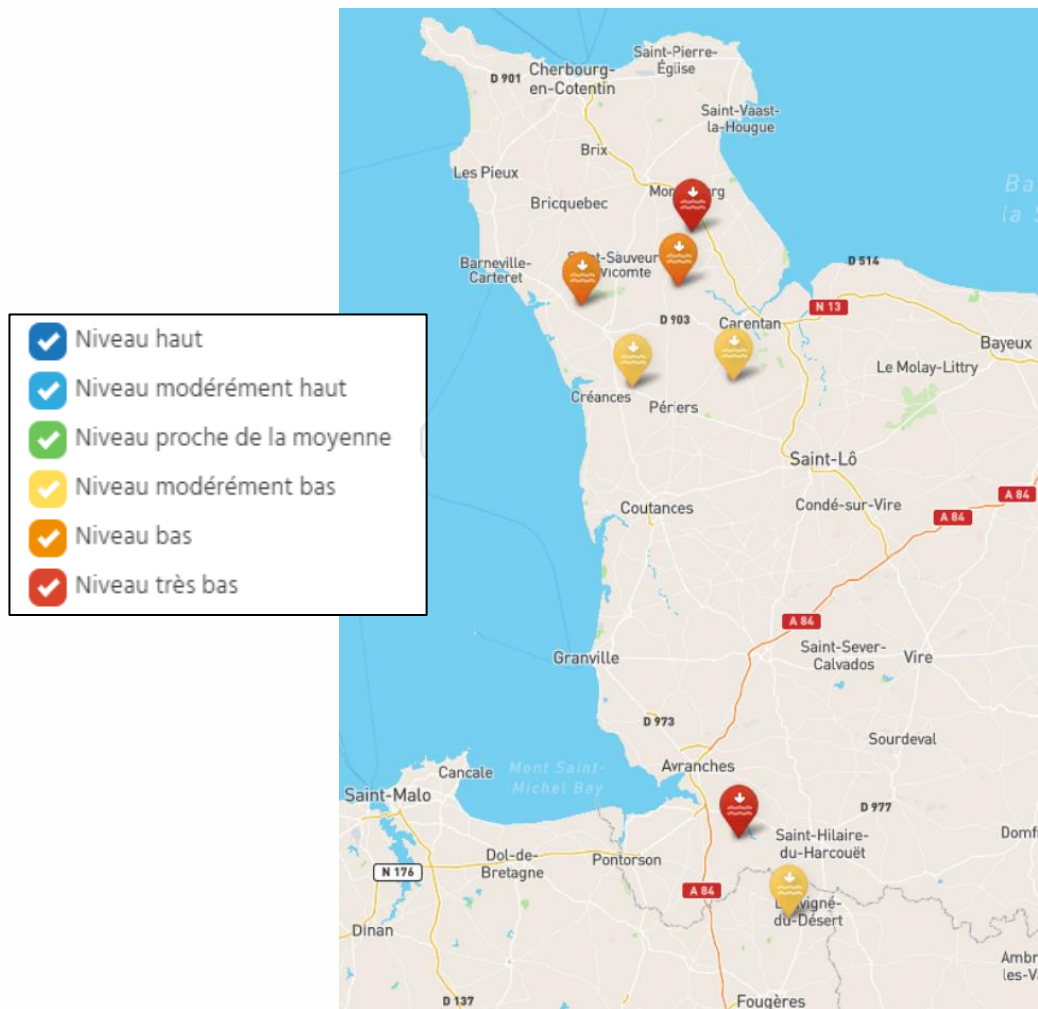


Figure 8 : Indicateur IPS des piézomètres dans la Manche au 25 août 2022

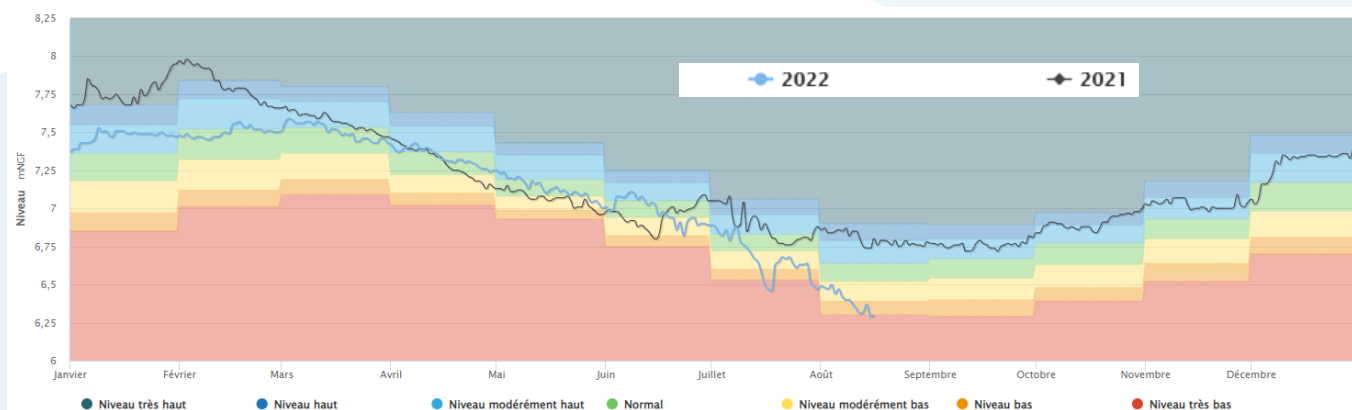


Figure 9 : Indicateur IPS du piézomètre à Saint-Sauveur-de-Pierrepont

Conclusion générale

Le déficit de pluviométrie est réel depuis septembre 2021. La recharge des nappes souterraines a été plus faible cet hiver que les autres années.

Avec des températures au-dessus de la normale, leur niveau est, aujourd'hui, plus bas que la moyenne et diminuent toujours progressivement.

Même si un sursaut des débits des cours d'eau a été observé en lien avec des épisodes pluvieux orageux, la situation reste critique. En effet, en l'absence de précipitations significatives suite à ces épisodes orageux, les débits ont déjà présenté un retour à la baisse. La vigilance reste de mise.

Sources

L'ensemble des données brutes proviennent de différentes sources :

- Pluviométrie : ERA5
- Stations de jaugeage : DREAL
- Piézomètres : BRGM et SDeau50

Le traitement de ces données est réalisé par le logiciel EMI développé par IMAGEAU.

L'analyse de ces données et indicateurs est réalisée par le SDeau50.

Glossaire

IPS : L'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est un mode de calcul permettant de qualifier l'écart à la moyenne des niveaux piézométriques d'une chronique. L'IPS représente l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la série.

Si les conditions d'application d'une approche probabiliste sont valides, il est possible d'exprimer l'IPS au travers de périodes de retour du niveau moyen mensuel observé sur un point d'eau : du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (représenté en bleu). Lorsque l'on souhaite calculer l'IPS d'un mois, 15 années (soit 15 mois) de données sont requises au minimum. (Source ADES).

Qualification des niveaux	Période de retour
Niveaux très hauts	> 10 ans humide
Niveaux hauts	entre 5 ans humide et 10 ans humide
Niveaux modérément hauts	entre 2.5 ans humide et 5 ans humide
Niveaux autour de la moyenne	entre 2.5 ans humide et 2.5 ans sec
Niveaux modérément bas	entre 2.5 ans sec et 5 ans sec
Niveaux bas	entre 5 ans sec et 10 ans sec
Niveaux très bas	> 10 ans sec